



DÉPARTEMENT
des
ALPES-MARITIMES
ARRONDISSEMENT DE GRASSE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Egalité Fraternité

VILLE D'ANTIBES

EXTRAIT

NOMBRE DES MEMBRES
DU CONSEIL MUNICIPAL

Légal	En exercice	Présents	Procurations	Absent(s)
49	49	29	15	5

du Registre des délibérations du Conseil municipal

SEANCE du vendredi 12 juillet 2019

**OBJET : 13-1 - ENVIRONNEMENT
- CONVENTION DE PARTENARIAT
ENTRE LA VILLE D'ANTIBES ET «
CIRCEO », COORDONNATEUR AU
PROGRAMME EUROPEEN LIFE17 NAT/
IT/000609 VISANT A SECURISER
LES FORETS MEDITERRANEENNES
CONTRE L'INVASION DU
XYLOSANDRUS ET DES CHAMPIGNONS
PATHOGENES ASSOCIES -
AUTORISATION DE SIGNATURE**

Le vendredi 12 juillet 2019 à 15h00,

Le Conseil municipal, suite à la convocation de Monsieur le Maire en date du 05/07/19, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jean LEONETTI, Maire.

Présents :

M. Jean LEONETTI, M. Jacques GENTE, Mme Simone TORRES-FORET-DODELIN, M. Patrick DULBECCO, M. Eric DUPLAY, Mme Angèle MURATORI, M. Patrice COLOMB, M. Yves DAHAN, M. André-Luc SEITHER, Mme Khéra BADAOU, M. Marc FOSSOUD, Mme Anne-Marie BOUSQUET, Mme Françoise THOMEL, Mme Jacqueline DOR, M. Alain CHAUSSARD, M. Gérald LACOSTE, M. Jacques BARTOLETTI, Mme Sophie NASICA, M. Bernard DELIQUAIRE, M. Eric PAUGET, M. Hassan EL JAZOULI, Mme Vanessa LELLOUCHE, Mme Alexandra BORCHIO-FONTIMP, M. Matthieu GILLI, Mme Alexia MISSANA, M. Tanguy CORNEC, M. Lionel TIVOLI, Mme Michèle MURATORE, Mme Cécile DUMAS

Procurations

M. Serge AMAR à M. Eric DUPLAY
Mme Marina LONVIS à Mme Anne-Marie BOUSQUET
Mme Nathalie DEPETRIS à Mme Simone TORRES-FORET-DODELIN
Mme Anne-Marie DUMONT à M. Bernard DELIQUAIRE
Mme Martine SAVALLI à Mme Angèle MURATORI
Mme Jacqueline BOUFFIER à M. Eric PAUGET
M. Henri CHIALVA à M. Alain CHAUSSARD
Mme Marguerite BLAZY à M. Jean LEONETTI
M. Bernard MONIER à M. Patrice COLOMB
Mme Cléa PUGNAIRE à M. Patrick DULBECCO
Mme Carine CURTET à M. Gérald LACOSTE
Mme Rachel DESBORDES à Mme Vanessa LELLOUCHE
Mme Agnès GAILLOT à M. Hassan EL JAZOULI
Mme Marine VALLEE à M. Tanguy CORNEC
M. Pierre AUBRY à Mme Michèle MURATORE

Absents : M. Audouin RAMBAUD, M. Michel GASTALDI, M. Mickael URBANI, M. Marc GERIOS, M. Louis LO FARO

0 Original

0 Expédition certifiée conforme
Pour le Maire

N°Enregistrement :

238849

Certifié exécutoire compte tenu de

l'affichage en Mairie,

Le 18 JUIL. 2019

Et de la réception en Sous-Préfecture,

Le

18 JUIL. 2019

Par délégation du Maire,
L'Attachée territoriale,



S. MIGLIORE

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Mme Alexia MISSANA, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il (elle) a acceptées. Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

13-1 - ENVIRONNEMENT - CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE D'ANTIBES ET « CIRCEO »,
COORDONNATEUR AU PROGRAMME EUROPEEN LIFE17 NAT/IT/000609 VISANT A SECURISER LES FORETS
MEDITERRANEENNES CONTRE L'INVASION DU XYLOSANDRUS ET DES CHAMPIGNONS PATHOGENES ASSOCIES -
AUTORISATION DE SIGNATURE

Commission(s) : URBANISME - ENVIRONNEMENT - DEVELOPPEMENT DURABLE - SANTE - MISE EN VALEUR DU PAYSAGE URBAIN
FINANCES - RESSOURCES - MOYENS GENERAUX - NTIC

L'apparition d'espèces de scolytes appelées Xylosadrus menace les forêts méditerranéennes. Les champignons qui sont associés à l'insecte peuvent tuer les végétaux hôtes. Le Parc Circeo en Italie est déjà fortement atteint et cette menace concerne l'ensemble des pays du pourtour méditerranéen.

L'Institut National de Recherche Agronomique (INRA) - par le biais du jardin botanique de la Villa Thuret - a sensibilisé la Commune de l'intérêt d'effectuer un suivi de la population de l'insecte et de ses impacts dans le bois de la Garoupe et à participer à un programme de recherche organisé à l'échelle européenne.

Pour ces raisons et avec l'ambition de participer activement à la sauvegarde de son patrimoine forestier, la Commune souhaite intégrer le programme européen LIFE17 NAT/IT/000609 intitulé « Sécuriser les forêts méditerranéennes contre les invasions de coléoptères Xylosandrus et de champignons pathogènes associés ».

Le partenariat autour de ce projet est coordonné par le parc naturel de CIRCEO en Italie. La Ville d'Antibes serait également associée aux autres partenaires que sont l'Institut National de la Recherche Agronomique, la Direction Régionale de gestion du capital naturel, des parcs et des aires protégées de la région de Lazio, l'Université de Tuscia, l'Université de Alicante et de Terrasystem SRL.

Ce partenariat a pour objet de coordonner les moyens de contrôle et de lutte contre le xylosandrus à l'échelle du pourtour méditerranéen.

La Commune est sollicitée pour son soutien dans la mise en place et la gestion des protocoles de prévention, d'alerte précoce, d'éradication et de confinement. Cela se traduit concrètement par la gestion de pièges pour le Xylosandrus dans le bois de la Garoupe et par la participation à l'information et à la sensibilisation des professionnels et des particuliers

Sur un budget global estimé à 2 308 530 € réparti entre les partenaires sur 5 ans, 69 675 € sont à financer par la Commune.

Sur ce budget, la Commission Européenne subventionne 41 805 € comprenant principalement le financement des supports de communication, de l'organisation de réunions d'informations et de sensibilisation et les déplacements. Les 27 870 € restants à la charge de la Commune correspondent à l'évaluation financière du temps passé par le personnel municipal pour ce projet. Il s'agit de 74 jours de travail pour l'ingénieur chargé du projet, de 30 jours pour des agents qualifiés pour l'élagage et l'amélioration de la gestion sylvicole et de 30 jours afin de réaliser des inspections hebdomadaires par des agents formés.

L'accord de partenariat entre en vigueur à la signature de la convention et prend fin cinq ans après la date de paiement du solde par le bénéficiaire coordinateur à chaque bénéficiaire associé.

OUÏ CET EXPOSÉ

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

LE CONSEIL MUNICIPAL

À l'unanimité des suffrages exprimés (3 abstentions : M. CORNEC, M. TIVOLI et Mme VALLEE)

13-1 - ENVIRONNEMENT - CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE D'ANTIBES ET « CIRCEO »,
COORDONNATEUR AU PROGRAMME EUROPEEN LIFE17 NAT/IT/000609 VISANT A SECURISER LES FORETS
MEDITERRANEENNES CONTRE L'INVASION DU XYLOSANDRUS ET DES CHAMPIGNONS PATHOGENES ASSOCIES -
AUTORISATION DE SIGNATURE

Commission(s) : URBANISME - ENVIRONNEMENT - DEVELOPPEMENT DURABLE - SANTE - MISE EN VALEUR DU PAYSAGE URBAIN
FINANCES - RESSOURCES - MOYENS GENERAUX - NTIC

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention liée au programme LIFE
NAT/IT/000609 visant à sécuriser les forêts méditerranéennes contre l'invasion du Xylosandrus et des
champignons pathogènes associés.

Accusé réception Sous-préfecture :
Identifiant de l'acte :

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus,
Suivent les signatures
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,


Jean LEONETTI

*"Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nice dans un délai de deux mois à compter de sa notification, soit par voie postale
au greffe de la juridiction, soit par voie électronique sur l'application « Télérecours » accessible sur le site de téléprocédures ouvert aux citoyens : <http://www.telerecours.fr/>.
Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux."*

Accusé de réception préfecture**Objet de l'acte :**

DCM N.13-1 - ENVIRONNEMENT - CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE D'ANTIBES ET ' CIRCEO ', COORDONNATEUR AU PROGRAMME EUROPEEN LIFE17 NAT/IT/000609 VISANT A SECURISER LES FORETS MEDITERRANEENNES CONTRE L'INVASION DU XYLOSANDRUS ET DES CHAMPIGNONS PATHOGENES ASSOCIES - AUTORISATION DE SIGNATURE

Date de transmission de l'acte : 18/07/2019

Date de réception de l'accusé de réception : 18/07/2019

Numéro de l'acte : lmc1731781 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 006-210600045-20190712-lmc1731781-DE

Date de décision : 12/07/2019

Acte transmis par : Nadya ZENNIR

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 8. Domaines de competences par themes
8.8. Environnement